Antibiotiques en odontologie : prescrire moins, prescrire mieux

Fiche de cadrage n°2 DPC 2023 – 2025

Concepteur :

Dr Cyril Elias, Chirurgien-dentiste, Castres

Orientation nationale DPC concernée :

Pertinence des prescriptions et bon usage des antibiotiques.

Descriptif :

L'antibiorésistance constitue aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique et la France reste l'un des pays européens les plus consommateurs d'antibiotiques. Les chirurgiens-dentistes font partie des principaux prescripteurs et leurs pratiques influencent directement l'émergence de résistances bactériennes.

Or, de nombreuses études montrent qu'une part importante des prescriptions antibiotiques en odontologie est inappropriée : prescriptions systématiques après extractions simples, utilisation de molécules non recommandées, durées de traitement trop longues, ou encore absence de justification tracée dans le dossier patient.

Cette action de DPC a pour objectif de permettre aux praticiens de confronter leurs pratiques aux recommandations nationales (HAS, ANSM, SFCO, SPILF), d'identifier les écarts éventuels, et de mettre en place des actions correctrices.

Objectifs :

Améliorer la pertinence et la qualité des prescriptions d'antibiotiques en odontologie, en réduisant les prescriptions inutiles et en renforçant la conformité aux recommandations officielles, afin de contribuer à la lutte contre l'antibiorésistance et de sécuriser la prise en charge des patients.

À l'issue de la formation, les participants devront être capables de :

- ✓ Identifier les écarts entre leurs prescriptions habituelles et les recommandations officielles (HAS, ANSM, SFCO, SPILF).
- ✓ Connaître les indications précises d'une antibiothérapie en odontologie et les situations où elle n'est pas justifiée.
- ✓ Choisir la molécule adaptée (amoxicilline en première intention, alternatives en cas d'allergie) et éviter les associations non recommandées.

- ✓ Respecter les posologies et durées de traitement recommandées en fonction des situations cliniques et des profils de patients.
- ✓ Tracer systématiquement dans le dossier patient les éléments essentiels (antécédents, allergies, justification de prescription, modalités de prise).
- ✓ Informer clairement le patient sur les modalités de prise du traitement, l'importance de l'observance et les consignes en cas d'effets indésirables.
- ✓ Anticiper et gérer les situations particulières (patients immunodéprimés, sujets à risque d'endocardite infectieuse, urgences infectieuses graves).
- ✓ Questionner, mesurer et améliorer sa pratique grâce à l'audit clinique en début et fin de formation

Dès le début de la formation continue, un cas clinique interactif est proposé à l'apprenant sous forme de test de positionnement. Ce cas, qui sera repris en fin de formation, permet de mesurer l'évolution des acquis.

Chaque partie de la formation est suivie d'un questionnaire d'évaluation (QCM, vrai/faux, appariement) rattaché à un cas clinique interactif permettant de vérifier la compréhension des notions abordées. L'accès à la partie suivante est conditionné par l'obtention d'au moins 50 % de bonnes réponses.

Le support pédagogique est disponible au téléchargement directement sur la plateforme, pour permettre à l'apprenant de conserver les contenus-clés.

Enfin, des espaces d'échange sont prévus :

- un forum collaboratif pour poser des questions au formateur et interagir avec les autres participants,
- une messagerie privée entre l'apprenant et le formateur pour un accompagnement individualisé.

La durée totale de la formation est estimée à 7 heures

Sommaire de la formation

PARTIE A : Évaluation des pratiques professionnelles : audit clinique
Module 1 : Description de l'audit clinique, critères de sélection des dossiers patients et réponses de l'apprenant
Module 2 : Mesure et analyse des écarts : sélection d'actions d'amélioration

Cas clinique de positionnement

Partie B : Apports cognitifs et analyse de cas cliniques

Module 1 : Données épidémiologiques et enjeux de santé publique.

Module 2 : Place des antibiotiques en odontologie.

Module 3 : Recommandations officielles (HAS, ANSM, SFCO, SPILF).

Module 4 : Conséquences du mésusage des antibiotiques.

Module 5 : Études de cas clinique interactif.

Partie C : Approfondissement des pratiques de prescription

Module 1 :Choix de la molécule et alternatives en cas d'allergie.

Module 2 : Posologies et durées de traitement recommandées.

Module 3 : Prescription adaptée aux populations particulières (enfants, sujets âgés, immunodéprimés, patients à haut risque d'endocardite infectieuse).

Module 4 : Traçabilité et communication avec le patient

Module 5 : Études de cas clinique interactif.

Partie D : Stratégies de prévention et d'amélioration continue

Module 1 : Limiter les prescriptions inutiles : leviers et outils pratiques (protocoles, check-lists, arbres décisionnels).

Module 2 : Communication avec les patients : expliquer la non-prescription et gérer les attentes.

Module 3 : Mise en place d'actions correctives et protocoles au cabinet.

Module 4 : Partage d'expériences et retours de pratiques.

Module 5 : Études de cas clinique interactif.

Cas clinique post-formation continue

Partie E : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

Module 1 : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

DÉTAIL DE LA FORMATION

PARTIE A : Évaluation des pratiques professionnelles : audit clinique (150 min)

Module 1 : Description de l'audit clinique, critères de sélection des dossiers patients et réponses des apprenants

Objectifs : Évaluer sa pratique sur la base d'une grille d'audit et de dossiers patients sélectionnés en fonction de critères précis.

Contenu : Grille d'audit composée de **10 critères d'évaluation**. Le niveau d'atteinte de chaque critère d'évaluation est calculé à partir de données cliniques recueillies de façon **rétrospective**, par analyse des dossiers de patients. Dix dossiers doivent au minimum être pris en compte.

Durée : 90 minutes

Module 2 : Mesure et analyse des écarts : sélection d'actions d'amélioration

Objectifs : Visualiser et analyser les écarts constatés entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée. Mettre en place des actions d'amélioration.

Contenu : Identification des différentes causes des écarts : professionnelle, institutionnelle, organisationnelle, personnelle. Définition des actions d'amélioration en fonction de la gravité des écarts et de la nature des actions à mettre en œuvre accompagnées de leur date de mise en place. Les actions pourront être de nature informative, formative, matérielle, organisationnelle.

Durée : 60 minutes

Cas clinique de positionnement

Partie B : Apports cognitifs et analyse de cas cliniques (1h)

Cette première étape propose une évaluation diagnostique des connaissances des participants concernant la prescription des antibiotiques en odontologie. Elle permet de situer le niveau de départ de chacun, d'identifier les représentations erronées et de cibler les besoins de formation.

Le QCM aborde la place des antibiotiques, les recommandations officielles, les molécules de référence, la durée des traitements et la prévention de l'antibiorésistance.

Module 1 : Données épidémiologiques et enjeux de santé publique

Objectif : connaître les données récentes concernant la consommation d'antibiotiques en France et en Europe, et comprendre les enjeux de l'antibiorésistance.

Contenu :

- ✓ Consommation d'antibiotiques en France et comparaison internationale.
- ✓ Part spécifique des prescriptions dentaires.
- ✓ Conséquences de l'antibiorésistance en termes de santé publique.

Durée : 10 minutes
Format : diaporama dynamique

Module 2 : Place des antibiotiques en odontologie

Objectif : comprendre le rôle des antibiotiques dans la prise en charge des infections odontogènes et savoir quand ils sont nécessaires.

Contenu :

- ✓ Importance du geste étiologique en première intention.
- ✓ Situations cliniques justifiant une antibiothérapie (abcès, cellulite, patients à risque d'endocardite infectieuse).
- ✓ Situations ne la justifiant pas (extractions simples, soins courants).

Durée : 10 minutes
Format : diaporama dynamique

Module 3 : Recommandations officielles (HAS, ANSM, SFCO, SPILF)

Objectif : connaître les recommandations actuelles et leur application en pratique.

Contenu :

- ✓ Présentation des recommandations nationales (HAS, ANSM, SFCO).
- ✓ Place des recommandations infectiologiques (SPILF).
- ✓ Points clés à retenir pour la pratique quotidienne.

Durée : 15 minutes

Format : diaporama dynamique

Module 4 : Conséquences du mésusage des antibiotiques Objectif : identifier les risques liés à une prescription inadaptée. Contenu :

- ✓ Risques cliniques : échecs thérapeutiques, effets indésirables.
- ✓ Risques collectifs : résistance bactérienne, enjeux de santé publique.
- ✓ Risques médico-légaux : responsabilité en cas de non-respect des recommandations.

Durée : 10 minutes

Format : diaporama dynamique

Module 5 : Études de cas cliniques interactives

Objectif : appliquer les connaissances théoriques à des situations pratiques.

Contenu :

- ✓ Analyse et discussion de cas cliniques courants.
- ✓ Mise en correspondance avec les recommandations officielles.
- ✓ Correction et justification en groupe.

Durée : 15 minutes

Format : diaporama dynamique

Partie C : Approfondissement des pratiques de prescription (1h)

Cette partie, divisée en 5 modules, vise à approfondir les connaissances pratiques nécessaires pour une prescription raisonnée des antibiotiques en odontologie. Elle permet aux participants de maîtriser le choix des molécules, les posologies et durées adaptées, la prise en charge des populations particulières, ainsi que la traçabilité et l'information du patient.

Module 1 : Choix de la molécule et alternatives en cas d'allergie

Objectif : savoir sélectionner la molécule adaptée en première intention et les alternatives en cas d'allergie.

Contenu :

- ✓ Amoxicilline en première intention.
- ✓ Clindamycine en cas d'allergie documentée.
- ✓ Molécules non recommandées en première intention

Durée : 10 minutes
Format : diaporama dynamique

Module 2 : Posologies et durées de traitement recommandées

Objectif : appliquer les schémas posologiques adaptés aux différentes situations cliniques.

- ✓ Posologies adultes et enfants.
- ✓ Durées standards et exceptions.
- ✓ Risques liés aux sous- ou surdosages.

Durée : 10 minutes
Format : diaporama dynamique

Module 3 : Prescription adaptée aux populations particulières

Objectif : adapter la prescription aux profils spécifiques des patients.

- ✓ Sujets âgés.
- ✓ Patients immunodéprimés.
- ✓ Patients à haut risque d'endocardite infectieuse.

Durée : 10 minutes
Format : diaporama dynamique

Module 4 : Traçabilité et communication avec le patient

Objectif : renforcer la sécurité et l'observance par une bonne traçabilité et une information claire.

- ✓ Noter dans le dossier : antécédents, allergies, indication, posologie, durée.
- ✓ Expliquer au patient : modalités de prise, importance de l'observance, gestion des attentes.
- ✓ Savoir justifier une

non-prescription.

Durée : 15 minutes

Format : diaporama dynamique

Module 5 : Cas cliniques

Objectif : mettre en pratique les connaissances à travers des exemples concrets.

Contenu :

- ✓ Analyse critiques d'ordonnances
- ✓ Rédaction de prescriptions conformes aux recommandations.
- ✓ Discussion interactive en groupe.

Durée : 15 minutes

Format : diaporama dynamique

Partie D : Stratégies de prévention et d'amélioration continue (1h)

Cette partie, divisée en 5 modules, vise à donner aux participants des outils pratiques pour limiter les prescriptions injustifiées, renforcer leur communication avec les patients, mettre en place des actions correctives au cabinet, et appliquer ces acquis à travers des cas cliniques.

Module 1 : Limiter les prescriptions inutiles : leviers et outils pratiques

Objectif : identifier et utiliser des outils pour réduire les prescriptions injustifiées.

Contenu :

- ✓ Protocoles internes de prescription.
- ✓ Check-lists et arbres décisionnels au cabinet.

Durée : 10 minutes

Format : diaporama dynamique

Module 2 : Communication avec les patients : expliquer la non-prescription

Objectif : savoir répondre de manière convaincante aux attentes des patients.

Contenu :

- ✓ Argumentaire simple et clair.
- ✓ Prévention de l'automédication et des demandes injustifiées.

Durée : 10 minutes
Format : diaporama dynamique

Module 3 : Mise en place d'actions correctives et protocoles au cabinet

Objectif : transformer les acquis en pratiques concrètes et durables.

Contenu

- ✓ Élaboration d'un protocole de prescription adapté au cabinet.
- ✓ Suivi et évaluation régulière des pratiques.

Durée : 10 minutes
Format : diaporama dynamique

Module 4 : Partage d'expériences et retours de pratiques

Objectif : favoriser l'échange et l'amélioration collective.

Contenu :

- ✓ Témoignages et discussions.
- ✓ Propositions de solutions concrètes.

Durée : 15 minutes
Format : diaporama dynamique

Module 5 : Cas cliniques

Objectif : appliquer les stratégies vues à des situations concrètes.

Contenu :

- ✓ Présentation de 1 ou 2 cas pratiques.
- ✓ Analyse en groupe des décisions prises.
- ✓ Mise en regard avec les recommandations.

Durée : 15 minutes
Format : diaporama dynamique

Cas clinique post-formation continue

PARTIE E : Evaluation d'un changement de pratiques et réévaluation de l'audit clinique

Module 1 : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

Objectif : Réévaluer sa pratique. Suivre l'impact des mesures d'amélioration.

Contenu : Réévaluation des pratiques sur la base des mêmes critères d'évaluation et des mêmes modalités qu'à l'audit initial sur **10 dossiers rétrospectifs**. Les apprenants n'auront accès à cet audit **seulement 3 mois, au plus tôt, après avoir complété la totalité de la formation continue**. Cette réévaluation permet de suivre l'efficacité des actions d'amélioration des pratiques mises en œuvre.

Durée : 90 minutes